

Appel à projet : étudiants

Travail libre/travail forcé

Contraintes locales et dynamiques globales. Afrique, Europe, Asie, du XVe siècle à nos jours

Cher(e) Collègue,

heSam Université a décidé de soutenir et de financer le programme de recherche NEXT « Travail libre / Travail forcé » pour la période 2014-2015.

Le programme « Travail libre / Travail forcé » accorde notamment des aides pour des étudiants de seconde année de master et des doctorants travaillant sur ces thématiques et inscrits auprès d'un établissement de la Comue heSam.

Le résumé et les axes principales du projet sont disponibles sur le site :

<http://www.hesam.eu/blog/category/recherche/programme-next/>

et plus particulièrement :

<http://www.hesam.eu/blog/2014/04/02/projet-travail-libretravail-force-contraintes-locales-et-dynamiques-globales-afrique-europe-asie-du-xve-siecle-nos-jours/>

Deux types d'aide sont proposés :

- **Bourses d'accès au terrain** : une aide d'un montant limité à 3 000 € destinée à permettre à un étudiant de master ou un doctorant de financer une mission, un séjour sur le terrain, dans une bibliothèque ou dans un centre d'archive. Les fonds engagés doivent être justifiés par l'activité de formation et/ou de recherche.
- **Contrat de fin de thèse** : un contrat de travail d'une durée maximum de 3 mois et d'un montant ne pouvant pas dépasser 10 000 € permettant à un(e) doctorant(e) d'achever la rédaction de son doctorat dans des conditions favorables à une soutenance dans les trois mois après la fin du contrat de fin de thèse.

Les dossiers de candidature comportent les pièces suivantes :

Aides au terrain :

- Une lettre de l'étudiant
- Une lettre du directeur de thèse ou mémoire
- Un budget prévisionnel du projet de terrain
- Un projet de terrain détaillé et calendrier
- Le projet de thèse (présenté lors de la première inscription)
- Les justificatifs de revenus et de charges (avis d'imposition, dernière fiche de paie, quittance de loyer, charges particulières....)
- Un curriculum vitae
- Une copie de la carte d'étudiant.

Bourses de fin de thèse :

- Une lettre de l'étudiant
- Une lettre du directeur de thèse ou mémoire précisant l'état d'avancement de la thèse et le calendrier de soutenance prévu.
- Le projet de thèse (présenté lors de la première inscription)
- Au moins un chapitre déjà rédigé de la thèse.
- Articles éventuels déjà publiés ; textes présentés à des conférences et journées d'étude.
- Les justificatifs de revenus et de charges (avis d'imposition, dernière fiche de paie, quittance de loyer, charges particulières....)
- Un curriculum vitae
- Une copie de la carte d'étudiant.

Les candidatures sont à envoyer par courriel avant le 15 août à :

tralibre-traforce@ehess.fr

Résultats : 15 septembre

Les coordinateurs

Alessandro Stanziani,
Directeur d'études, EHESS,
Directeur de Recherche CNRS (CRH)

Jean-François Akandji-Kombé
Professeur
Université Paris 1, IRJS (Département de droit
social).